Information inscription en lycée général ou professionnel

Collège Saint-Exupéry Lons-le-Saunier

Orientation fin de 3ème

Madame, Monsieur

Votre enfant est en 3^{ème}. Il a fait des vœux d'orientation post-3^{ème} en lycée général et technologique ou en lycée professionnel ou EREA.

A partir du mardi 30 juin 2020 vous allez prendre connaissance de l'affectation de votre enfant soit :

- au collège : une notification d'affectation sera remise à votre enfant dans la journée
- sur les téléservices dès le 1^{er} juillet, vous aurez accès aux résultats de l'affectation et au service d'inscription en ligne. L'inscription en ligne est facultative. Si vous ne souhaitez pas utiliser les téléservices, veuillez contacter l'établissement d'affectation en urgence.

Les élèves qui n'auraient pas d'affectation ou en ligne supplémentaire doivent prendre contact en urgence avec le chef d'établissement du collège. De nouveaux vœux pourront être formulés au plus tard le 2 juillet.

CONSULTATION DE L'AFFECTATION DE VOTRE ENFANT EN LIGNE- TELESERVICES ORIENTATION

1 – Je me connecte à l'adresse : https://teleservices.ac-besancon.fr

2 – Je rentre mes identifiants ATEN (différents des codes pronotes)

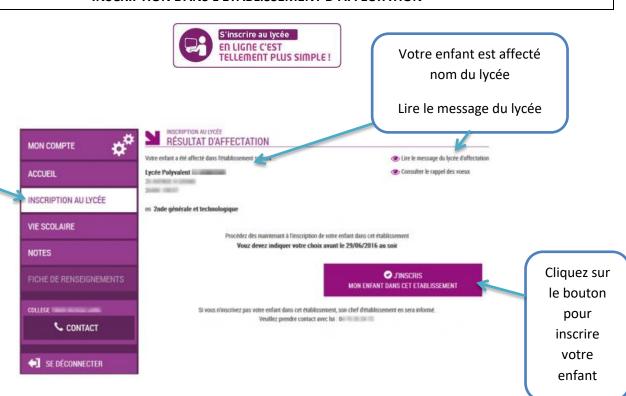


3 – Je clique sur l'onglet « Affectation après la 3ème »

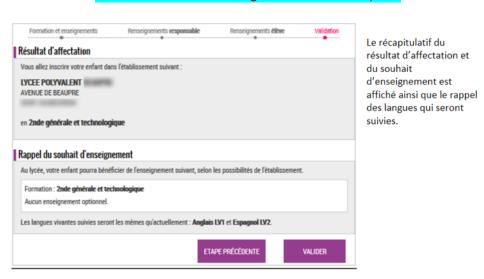


Sur ce site, vous pourrez prendre connaissance fin juin de vos résultats d'admission via la procédure Affelnet. Puis, si la décision vous convient, vous pourrez remplir en ligne les formalités d'inscription au lycée obtenu. Cette démarche est indispensable et doit être effectuée au plus vite.

INSCRIPTION DANS L'ETABLISSEMENT D'AFFECTATION



Vous devez ensuite renseigner la fiche d'inscription



Pour une 2nde générale et technologique

Cliquez sur

le bouton



La famille aura à choisir les langues, les enseignements optionnels. Le nombre d'enseignements optionnels maximum est précisé.

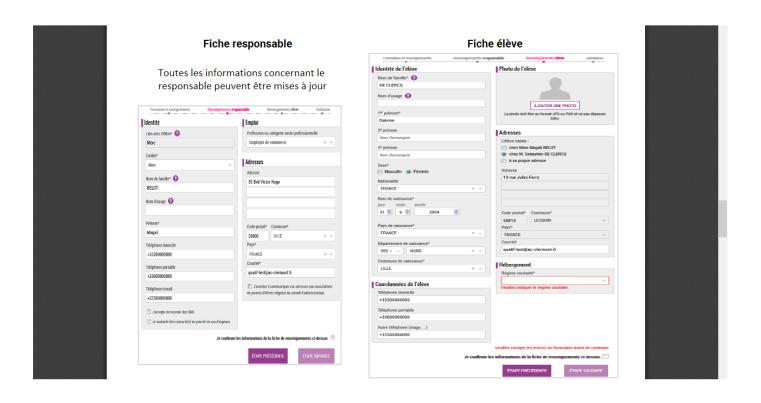
Le choix est offert de ne prendre aucune option.

Les enseignements optionnels/facultatifs, sont ceux proposés par l'établissement et peuvent être combinés.

Un message « d'alerte » en rouge indique si la combinaison est impossible.

Pour une 2^{nde} au lycée Jean-Michel voir la fiche en pièce jointe la liste des options.

Les fiches de renseignements élèves et responsable peuvent être mises à jour.



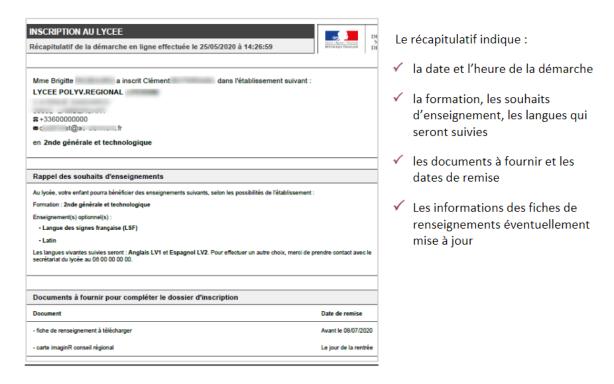
Pour tous: il faut préciser des informations pratiques: l'élève sera-t-il demi-pensionnaire, interne...",

La confirmation d'inscription

Dernière étape. Pour finir, les parents reçoivent la confirmation par mail avec la liste éventuelle des documents à fournir. "Des documents peuvent être téléchargés en ligne puis à rapporter remplis en juillet au lycée.

Pour le lycée Jean-michel de Lons http://www.lyc-jean-michel.ac-besancon.fr/inscriptions/1975-2/ vous pouvez télécharger certains documents en ligne.

DOCUMENT RÉCAPITULATIF DE L'INSCRIPTION



L'inscription de votre enfant est maintenant terminée! Votre prochain rendez-vous sera au lycée, le jour de la rentrée. Parallèlement, une confirmation d'inscription par courriel vous sera transmise.



En cas de difficulté pour la téléinscription veuillez vous adresser au secrétariat du collège.

L'entrée en 2^{nde} générale et technologique au lycée Jean-Michel de Lons-le-Saunier

Dans le cadre de la réforme du baccalauréat et du lycée, les enseignements de la classe de seconde générale et technologique ont changé depuis la rentrée 2019. Dorénavant, ils comprennent des enseignements obligatoires et des options facultatives.

Chaque élève bénéficie d'heures d'accompagnement personnalisé assurées par différents professeurs (soutien, approfondissement, méthodologie, orientation).

Enseignements obligatoires communs à tous les élèves (horaires hebdomadaires)

- · Français (4h)
- · Histoire-géographie (3h)
- · Mathématiques (4h)
- Langues vivantes étrangères (5h30)
- · Physique-Chimie (3h)
- Sciences de la Vie et de la Terre (1h30)
- . Education Physique et Sportive (2h)
- . Education Morale et Civique (0h30)
- Sciences numériques et technologie (1h30)
- Sciences économiques et sociales (1h30)

OPTIONS FACULTATIVES

Toutes les options sont facultatives, un élève peut faire aucun choix d'option et se limiter aux cours du tronc commun soit 26,5 heures.

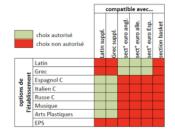
Options à effectifs limités - sélection préalable

- EPS 3h
- Espagnol (Langue Vivante C) 3h
- Italien (Langue Vivante C) 3h
- Russe (Langue Vivante C) 3h
- Section européenne allemand/physique-chimie 2h
- Section européenne anglais/histoire-géographie 2h
- Section européenne espagnol/mathématiques 2h
- Section sportive basket 6h

Options sans sélection préalable (pas de dossier de candidature, le choix se fera au moment de l'inscription dans la limite d'une option par élève)

- Latin 3h
- Grec 3h
- Musique 3h
- Arts plastiques 3h

Possibilités entre options facultatives ou avec une section européenne :



Après la 2^{nde}

L'année de 2de est commune à tous les lycéens qui ont choisi de s'orienter vers un bac général ou technologique. C'est à la fin de cette année qu'il faudra choisir d'opter pour un bac général ou un bac technologique pour les deux années suivantes (1re et terminale).

En fin de seconde, vous devrez choisir 3 enseignements de spécialité dont 2 que vous poursuivrez en Terminale, selon vos centres d'intérêt, des matières dominantes et des poursuites d'études que vous envisagez

Comment choisir les enseignements de spécialité en fin de 2^{nde}

https://www.youtube.com/watch?v=1n0x0wdc1DY

La 1^{ère} générale

Les élèves de première générale doivent choisir 3 spécialités parmi la liste cidessous. Les épreuves communes de contrôle continu (E3C) porteront sur les langues vivantes étrangères, l'histoire-géographie, les sciences et la spécialité qui ne sera pas poursuivie en terminale.

SPECIALITES - 4H

Anglais Monde Contemporain - AMC

Arts plastiques

Histoire – géographie, géopolitique et sciences politiques – H2GSP

Humanités, littérature et philosophie – HLP

Langues, littérature et cultures étrangères – Anglais – LLCEagl

Langues, littérature et cultures étrangères – Espagnol – LLCEesp

Mathématiques

Musique

Numérique et sciences informatiques - NSI

Physique – Chimie

Sciences de la Vie et de la Terre – SVT

Sciences économiques et sociales – SES